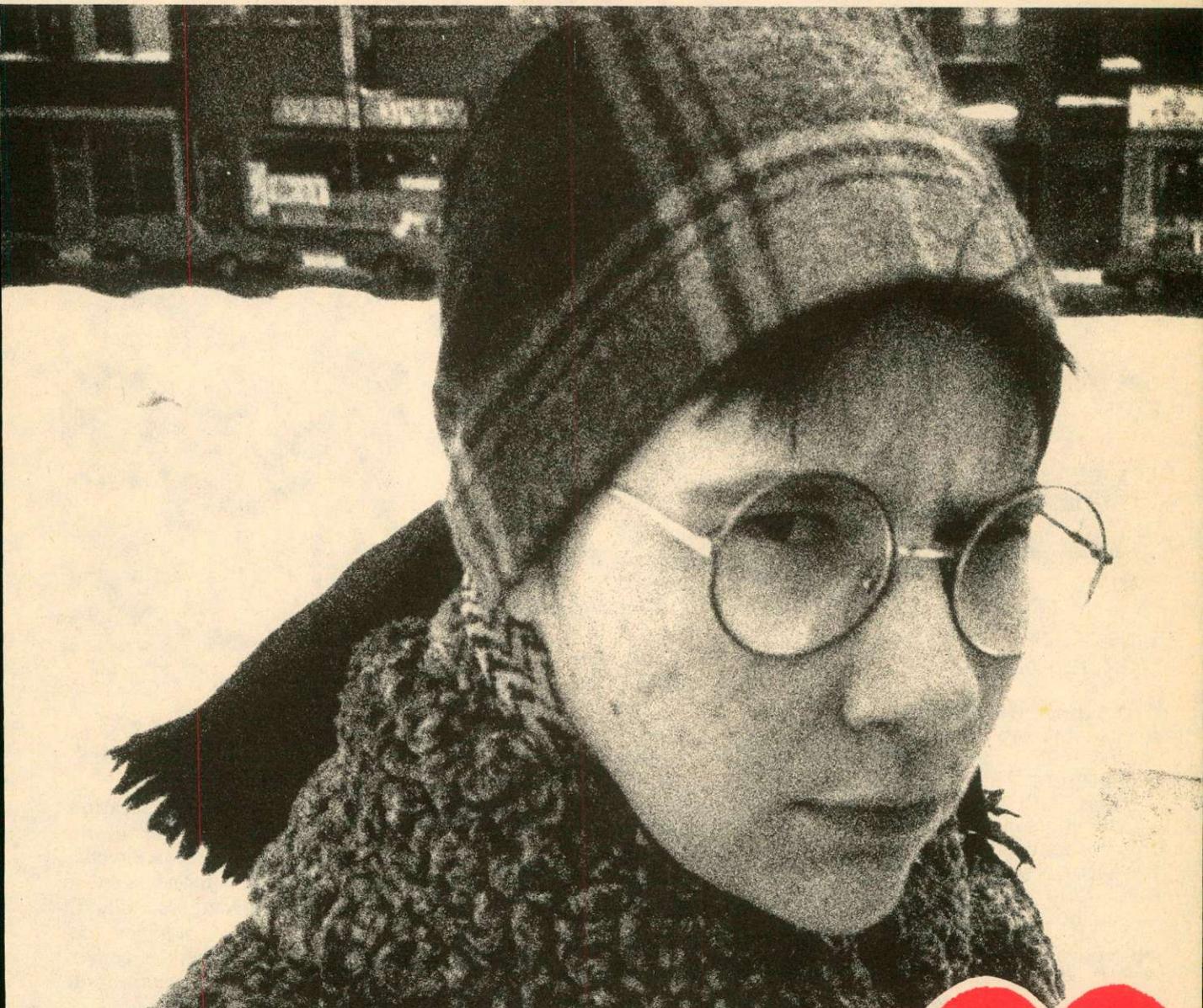


nouvelles
CSM

Service de l'information
1601, de Lorimier
Montréal H2K 4M5

6 février 1985

Numéro
219



Les jeunes en 1985

un cri du

Reportage pages 3 à 8



AGENDA DU MOUVEMENT

Bureau confédéral
de la CSN
13/02 au 15/02

Suite du congrès
du CC de Québec
18/02 au 19/02

Bureau fédéral
de la FPSCQ
21/02 au 22/02

Congrès spécial
du CC de Sherbrooke
28/02 au 1/03

Bureau fédéral
de la FAS
28/02 au 1/03

Conseil confédéral
de la CSN
4/03 au 6/03

Journée internationale
des femmes
8/03

DANS CE NUMÉRO
Les jeunes et l'emploi:
c'est pas le Klondyke

Une semaine active
dans le secteur public

Plus des petites nouvelles
d'un peu partout

Ont participé à la rédaction de ce numéro

Jean-Ann Bouchard
Michel Crête
Jacques Gauthier
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Edith Pariseau
Michel Rioux

Photographies

Archives CSN

Conception graphique

Jean Gladu/Tricycle

Composition

Tricycle Compo

Impression

Interlitho

Distribution

l'équipe de distribution de la CSN
(514) 598-2233

NOUVELLES CSN organe officiel de la CSN, paraît toutes les deux semaines, à l'intention des travailleuses et travailleurs. Pour nous contacter, téléphoner au service d'information de la CSN (514) 598-2155 ou utiliser le réseau-télex de la CSN.

Pêcheries Cartier

DES CENTAINES D'EMPLOIS EN PÉRIL!



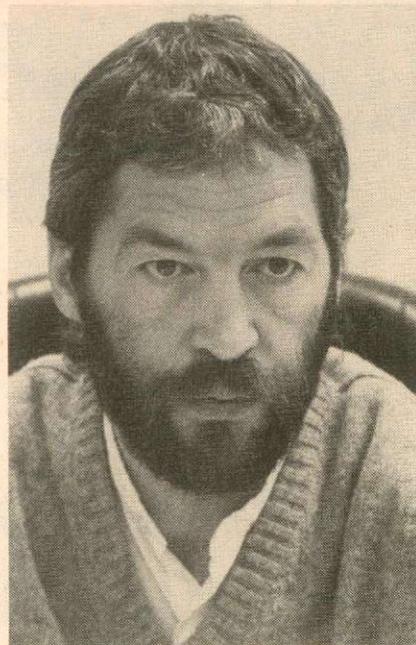
Le mardi, 5 février, un vice-président de la CSN, Christophe Auger, a invité le ministre responsable du dossier Pêcheries Cartier, André Bissonnette, à intervenir dans les plus brefs délais sinon des centaines d'emplois des travailleurs et travailleuses des usines de transformation des produits de la mer de Cloridorme, Newport et Rivière au Renard en Gaspésie seront menacés.

En effet, le ministre Bissonnette doit autoriser Pêcheries Cartier à poursuivre les travaux de normalisation, de modernisation et de restauration de ces usines entrepris l'an dernier sinon elles seront dans l'impossibilité d'ouvrir leurs portes au début de la saison de pêche. Si le ministre tarde à donner le feu vert à ces travaux, ces usines ne seront pas en mesure de se conformer aux normes de qualité du produit et d'hygiène exigées par le ministère de l'Agriculture, le ministère qui décerne les licences d'opération...

La toile de fond...

L'an dernier sous le gouvernement libéral une société fédérale, la Commission d'investissement et de développement canadien (CIDC), avait fondé Pêcheries Cartier afin de venir à la rescousse de la coopérative Pêcheurs Unis du Québec (PUQ) qui déclarait faillite et abandonnait ses entreprises de la péninsule gaspésienne et des Îles de la Madeleine.

Pêcheries Cartier avait alors élaboré un plan quinquennal de restauration et de modernisation des entreprises évalué à plus de \$11 millions. Cependant, un an plus tard les travailleurs et les travailleuses des usines de transformation demeurent des plus inquiets quant à leur avenir.



Christophe Auger

En effet, on parle de plan de redressement pour éponger un déficit de \$7 millions accumulé par Pêcheries Cartier après une année d'opération. Cependant, les gestionnaires de Pêcheries Cartier, fidèles à une directive du ministre Brian Mulroney, gardent le silence sur l'avenir de ces usines. Et d'autre part, des informations voudraient que le gouvernement conservateur abandonne les usines de Cloridorme et de Newport à l'entreprise privée. À ce sujet Christophe Auger a déclaré: «le gouvernement fédéral devrait avoir le courage et la cohésion de poursuivre ce qu'il a entrepris l'an dernier». Il a également ajouté: «ce gouvernement n'a pas le droit au nom de la privatisation de mettre en péril des centaines et des centaines d'emplois et de condamner ces travailleurs et travailleuses à l'aide sociale».

un cri du



Être jeune en 1985, c'est pas rose. Si tu trouves un travail, il y a de fortes chances que ce soit à petit salaire, dans des conditions difficiles. Après, c'est le chômage. Et puis, le B.S. à \$156 par mois.

L'avenir est à la jeunesse, dit le dicton. Mais encore faut-il qu'il y ait un avenir.

Les jeunes, ils n'en pensent pas moins à se sortir de leur isolement, à se regrouper, à faire quelque chose pour s'en tirer. Parce que quand tu n'as rien, à un certain moment, tu n'as plus le choix, tu dois te battre.

Ils ne demandent pas qu'on s'apitoie sur leur sort. Ce n'est pas la charité qu'ils veulent, c'est la justice. Mais la justice ils ne l'obtiendront que le jour où l'ensemble de la société reconnaîtra leur droit au travail dans de conditions décentes.

par Henri Jalbert

La détresse de la jeunesse. La génération sacrifiée. La catastrophe du chômage chez les jeunes. Des beaux gros titres dans les journaux et les magazines. On lit. On range. On classe.

On ouvre la télévision. On regarde les nouvelles. L'Ethiopie. La famine. La sécheresse. La mort. Puis là on se dit qu'on est donc bien ici.

On écoute les annonces bien léchées à coup de milliers de dollars. De belles petites familles heureuses. Des enfants bien propres et bien gentils. Des petites familles qui ont tellement l'air bien, des gens heureux à qui les banques prêtent de l'argent, des gens qui voyagent par Air Canada. Ils sont pétants de santé. Le bonheur idéal vu et corrigé par les agences de marketing.

«Le monde dort, lance Jean. Les jeunes. Les autres. Mes parents. Les parents des autres. Ils sont endormis par leur TV, par leurs journaux. Ils vont tout gober. Tiens, si tu manifestes dans la rue, la TV va te montrer ce qui est laid, la bagarre avec la police, mais c'est pas ça qu'on devrait montrer. Prends le RAJ, quand ils sont allés manifester à la Bourse, à la TV, ils nous ont montré la police, le monde qui se faisait mettre dehors. Moi, j'aurais voulu qu'ils développent pourquoi il y a des jeunes qui font ça».



Jean parle rapidement. Les phrases se succèdent comme des accusations à l'infini. René écoute attentivement, sans trop s'en mêler. On prend deux bières pour le prix d'une, c'est l'heure joyeuse au bar le Hasard.

Quand je n'en peux plus de prendre des notes, je dis à Jean d'arrêter, de prendre une gorgée. Mais non! C'est comme si je lui avais donné un micro. Ça sort comme un torrent continu. Sur tout.

L'école. Au secondaire (privé), il a connu les petites gangs, les snobs, la hiérarchie. Il a lâché après une session au CÉGEP. Il n'apprécie pas plus les profs: «Il y a des étudiants qui prennent pour acquis tout ce que le prof te dit, alors que c'est leur opinion qui passe à travers le cours. Pourtant, nous aussi, on en a des expériences, des opinions».

Le travail. «Maintenant, tu ne peux plus apprendre ton métier en travaillant (sur le tas). Il y a tellement de chômage, qu'ils vont prendre seulement ceux qui ont un diplôme. Mais j'aurais un diplôme que j'aurais probablement pas plus de job».

La société. «J'accepte pas la société, celle des multinationales, alors qu'est-ce que je fais... je me suicide ou j'essaie de la changer? On dirait qu'ils attendent la catastrophe.» Plus tard, il ajoute: «l'idée du suicide, ça passe dans la tête de tout le monde» ou encore «on est pas malades, c'est la société qui est malade».

Il raconte qu'un été, il a été dans la milice. «Tu fais de la drille, t'apprends à marcher droit, le maniement des armes, t'es toujours en compétition». Pour quelques sous, on peut bien se taper un peu de la milice, même si quelques minutes avant on vient juste de dire qu'il faut des emplois pour la paix. Faut bien être capable de prendre une bière, d'aller au restaurant de temps en temps.

Il parle des préjugés, surtout des préjugés que les gens ont envers les jeunes. En y allant lui-même à l'occasion de ses propres préjugés — ce que je lui signale — sans qu'il sourcille trop. Vers la fin de l'entretien, il glisse le mot révolutionnaire, mêlant la vrais sens du mot avec certains charriages qu'on en fait.

René, comme une mère-poule, est enfin intervenu: «On peut être révolté sans faire la révolution». Jean était allé un peu top loin. Sacré micro.

Entre la détresse et l'espoir

René et Jean se tiennent en gang. L'amitié, ça aide à tenir le moral quand ça va mal. Je les ai rencontrés la première fois dans un petit appartement de la rue de Gaspé à Montréal, un quartier de maisons tristes et de manufactures.

Ce soir-là, tout le monde avait une grosse bière. On fêtait autour de la table de la cuisine. De façon improvisée. Il était question d'un photo-roman à faire dénonçant les problèmes auxquels les jeunes avaient à faire face: les préjugés envers eux, le manque d'emplois, le salaire minimum, l'exploitation, le manque de bouffe, d'argent, de loisirs, les petites prestations du BS, l'exploitation sous toutes ses formes, à réaliser dans le cadre des activités entourant un grand rassemblement que la JOC tiendra à la fin de mars.

Ils sont une dizaine en tout à travailler à ce projet: ils sont chômeurs-euses, sur le BS; une travaille dans une garderie à \$4.16 de l'heure — elle vient tout juste d'avoir une aug-

mentation de .16 cents — un autre, plus chanceux, a trouvé un travail dans une institution privée d'enseignement à \$7. de l'heure... mais le dernier arrivé, c'est bien connu, hérite souvent de ce que les autres ne veulent pas faire... avant d'être le premier mis à pied. Ils sont capables de rire, de critiquer, d'analyser leur situation. À d'autres moments, ils deviennent graves, songeurs, renfermés. Ils naviguent entre la détresse et l'espoir. Dans une chaloupe qui prend l'eau. Par un ciel qui gronde.

Se chauffer ou manger?

Un jeune parmi tant d'autres: Daniel, 24 ans. Avec un DEC en sciences sociales d'un CÉGEP, tout ce qu'il a trouvé c'est un emploi à \$4.25 dans une «shop de gants». Quarante heures par semaine. Pas syndiqué. Évidemment, dernier arrivé, premier parti. Une semaine avant Noël 1982. Après? Après, c'est l'itinéraire classique, trop classique: une année sur le chômage, et puis le B.S.

Ensemble, on fait le calcul. Un appartement à \$190. par mois. \$25 pour l'électricité, avec une petite chaufferette électrique pour la toilette et le four qu'on fait fonctionner aux heures les plus froides, ça coûte plus cher.

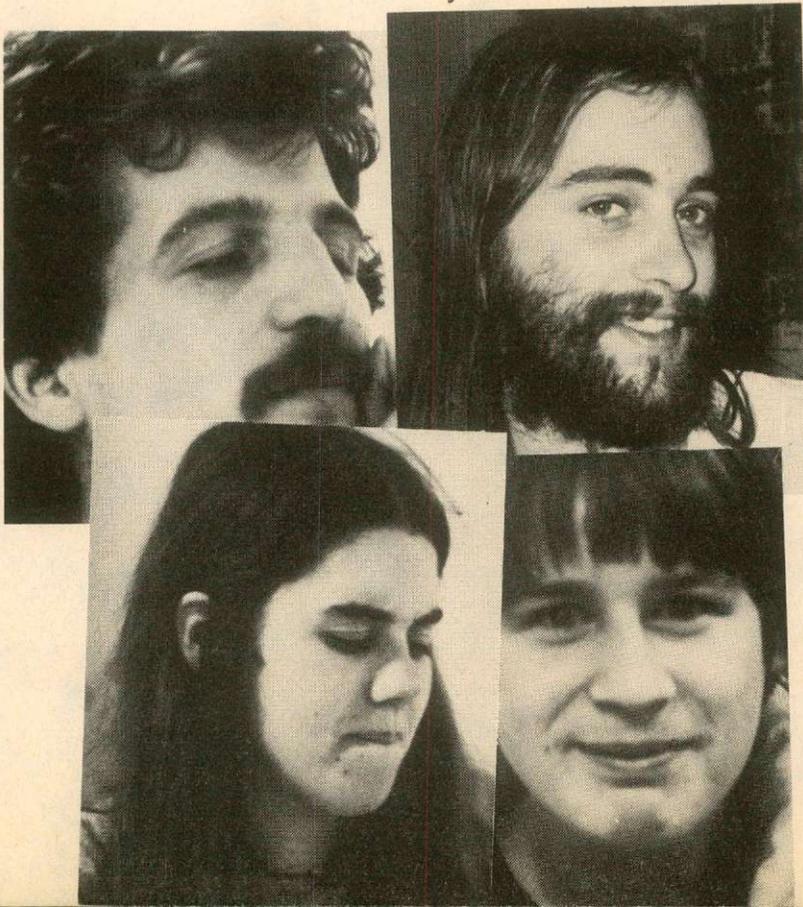
Plus l'huile à chauffage: \$300 pour l'hiver et on est dans les mois où ça coûte cher. On fait l'addition: \$270 en janvier. On divise par deux puisqu'il vit avec sa petite amie: \$135 par mois pour se loger et se chauffer. Mais une fois ajouté le coût de la carte d'autobus (\$26), on n'arrive plus parce que le B.S., ça «rapporte» \$156 par mois.

Et pour manger? Il emprunte à sa petite amie, celle qui vient d'avoir .16 cents d'augmentation.

Il y a un petit espoir. Une grosse compagnie de la Couronne vient de mettre en œuvre un programme d'action positive dans des métiers non-traditionnels. Une vraie job, avec un vrai salaire. Mais pour une dizaine d'emploi disponibles, elles seront combien de centaines sur les rangs? Il faudra beaucoup de chance. Mais la chance, souvent ça ne dure... qu'un printemps.

Une vraie job à \$13. de l'heure

René, lui, a connu la chance une fois. Après avoir étudié comme machiniste, puis suivi un cours à l'éducation aux adultes comme boucher, il a trouvé un emploi de boucher grâce à une relation de son père qui était cadre dans une grosse chaîne d'alimentation à Québec. Imaginez: une vraie job à \$13. de l'heure. De nuit, mais quand même, une vraie job.



Ça a duré neuf mois. Le temps d'acheter une auto. Le temps que le «gros boss du plant» saute et soit remplacé par un autre qui se «crissait du syndicat», puis qui a tout viré à l'envers dans la shop. Il en a mis une douzaine à pied. Les plus jeunes... évidemment.

«On préparait la viande pour les marchés d'alimentation. Déjà il se faisait beaucoup d'heures supplémentaires. En mettant du monde dehors, ça n'a pas pu faire autrement que de faire encore plus d'heures supplémentaires à ceux qui sont restés. Il y avait toujours autant de paquets de viande à préparer. Parce que le monde, faut que ça mange».

Un peu plus tard, il glisse dans la conversation que le syndicat s'est pas «forcé le cul» bien gros dans cette histoire-là. Il a dit cela doucement, sans agressivité, comme pour me signaler que je n'étais pas obligé de l'écrire... vu que je travaille pour les syndicats.

En bas du salaire minimum

Ce sont trois cas parmi tant d'autres. Ils évoquent la situation difficile que vivent les jeunes travailleurs, ceux qui ont des emplois comme ceux qui n'en ont pas ou n'en ont plus. Et ils sont nombreux. Sur ce sujet, les statistiques parlent d'elles-mêmes.

Le taux de chômage officiel des jeunes entre 15 et 24 ans au Québec pour 82-83 est de 22,8%. Si on ajoute les centaines d'assistés sociaux aptes au travail, qui se sont

souvent découragés de chercher un emploi et qui n'ont plus que l'assistance sociale comme ressource, le taux de chômage (non reconnu mais réel) est de 30,2%. Et ce sans tenir compte du chômage déguisé et du travail à temps partiel dont plusieurs doivent se contenter faute de travail à plein temps. À tout ce monde, les gouvernements offrent des emplois en bas du salaire minimum. Et c'est même pas déguisé pour passer inaperçu.

Prenons un exemple, celui de Dominique. 24 ans, un certificat d'études secondaires, un an de cours du soir en technique de documentation et militante au RAJ.

Elle a fait une dizaine de jobs différentes: auxiliaire de bureau à la ville de Montréal, aide-cuisinière dans un restaurant de beignes, commis de bureau pour le gouvernement, travail dans une manufacture de sacoches... et l'inévitable travail de baby-sitter auquel elle revient quand il n'y a rien d'autre à l'horizon.

Actuellement, elle a la «grande chance» de faire un stage en milieu de travail, comme auxiliaire en informatique dans un ministère du gouvernement du Québec au salaire de \$2.53 de l'heure. De tels stages sont offerts par le gouvernement dans le cadre des «options déclic».

En effet, tout en faisant son stage, elle continue de toucher son B.S. (\$156 par mois); le ministère la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu ajoute un autre montant de \$150 par mois; l'employeur, en l'oc-

currence le ministère concerné ajoute un autre \$100 par mois. Et le tour est joué. On peut ainsi avoir un jeune travailleur ou une jeune travailleuse en bas du salaire minimum avec la caution du gouvernement. Et l'employeur défraie la somme de 75 cents de l'heure.

«Quand j'étais auxiliaire de bureau à la ville de Montréal, j'étais payée comme les autres. Aujourd'hui, je suis auxiliaire comme je l'étais quand je travaillais à la ville de Montréal, mais je suis en bas du salaire minimum.» Évidemment \$406 par mois (\$438 dans son cas), c'est mieux que \$156... c'est une chance à ne pas manquer. Surtout qu'à 75 cents de l'heure, il y a bien des patrons qui sont intéressés.

Mais le stage en milieu de travail n'est qu'une facette de la bonne volonté du gouvernement de «remettre au travail» les chômeurs et assistés sociaux. Le programme «Jeunes volontaires» est un autre cas de cheap labour qui permet de mettre un peu de margarine sur son pain.

Il s'agit de projets de trois à douze mois, soumis par des jeunes et parrainés par un organisme non lucratif. Ce qui permet de garder son B.S. Et le bon Gouvernement ajoute un autre \$150 pour un revenu mensuel total de \$306.

Sauf que dans beaucoup de cas, ce sont les organismes à but non lucratif qui partent les projets et engagent des jeunes... sans avoir à les payer. C'est pas bien beau, mais c'est comme ça.

«C'est de la schnoutte», de dire Dominique. La formule est polie, mais c'est dit sur un ton qui en dit plus long que l'expression.

Et Ottawa dans tout ça? Eh bien! la jeunesse, Ottawa, elle la fait voyager: Katimavik Airways. En effet, l'autre gouvernement, dans un souci évident de faire connaître le beau grand Canada et d'inciter sa belle jeunesse à apprendre une autre langue, l'envoie dans des projets bénévoles un peu partout, logée, nourrie et une piastre par jour.

À leur retour, les bénévoles de Katimavik sont gratifiés d'un beau mille dollars. Ils ont vécu un beau voyage au Canada, et leur gratification leur permettra de tenter leur réinsertion sociale dans leur milieu d'origine et de se lancer à la recherche d'un emploi qui sera peut-être un projet «jeune volontaire» ou un stage en milieu de travail.



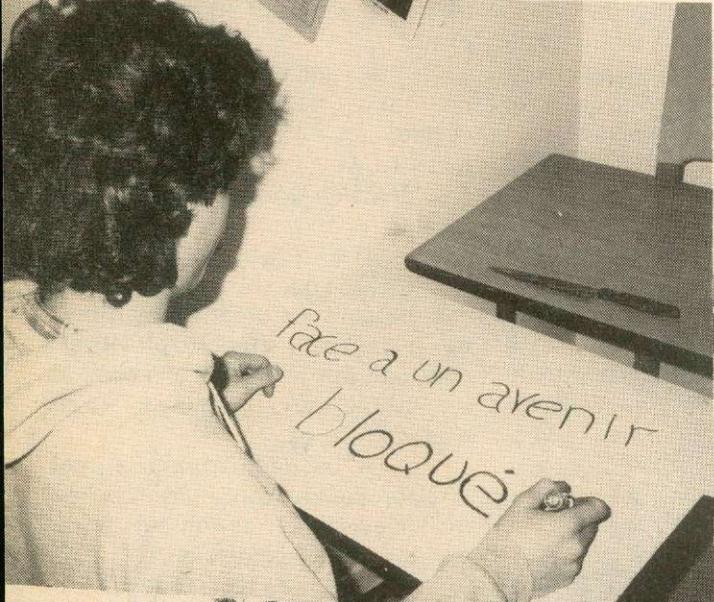
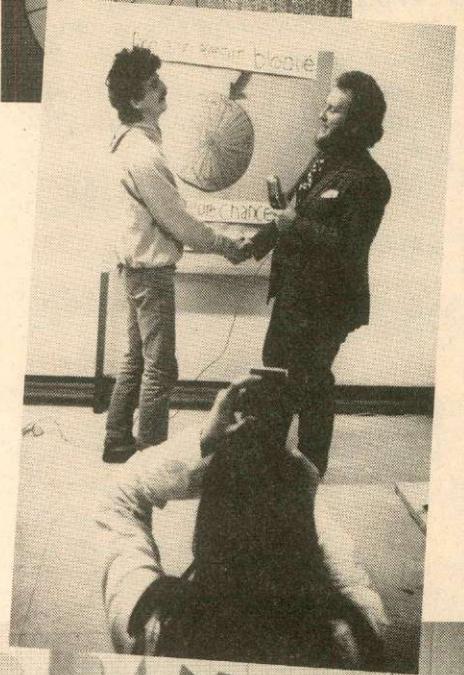
Du yogourt c'est tellement bon

La dernière fois que j'ai vu Jean et René, il étaient avec Danielle, Nathalie, Claude, Daniel, et quelques autres, au local de la JOC situé dans le secteur Centre-Sud de Montréal, à préparer le matériel nécessaire pour faire les photographies du photo-roman dénonçant les problèmes auxquels les jeunes sans-emploi doivent faire face.

Nathalie préparait avec René des cartons illustrant les denrées alimentaires dont on manque quand on n'a pas assez d'argent. Les blagues fusaient sur les Kraft Dinner.

Après fort palabres, Nathalie a réussi à passer son message personnel: le yogourt. «C'est tellement bon, mais c'est tellement cher.»

Le photo-roman devrait être publié à temps pour le Grand rassemblement de la jeunesse travailleuse (avec ou sans emploi) que la JOC prépare pour la fin mars.



Un village dans la ville

Rouyn Noranda, à l'autre bout du Québec, au petit matin, le 4 février. Des gars, des filles de la place dressent la première tente d'un village sur le lac Osisko, au cœur même de la ville.

Ils sont du RAJ, du Regroupement des chômeurs et des chômeuses. Ils vivent le problème du chômage, du bien-être social, des jobbines au salaire minimum. Ils se tiennent ensemble, solidaires pour vaincre la solitude.

Dans le premier tract qu'ils ont fait circuler, une petite phrase qui en dit long: avec \$156 par mois, on n'a pas le choix, si on veut manger, la seule place qui nous reste pour coucher, c'est sur le lac Osisko.

Car \$156 par mois, c'est \$5 par jour pour se loger, se vêtir, se chauffer, manger, fumer une cigarette, prendre un café, une bière à l'occasion, pour survivre.

Ca prend toute la journée pour dresser le village. Dans la première tente, on a installé une truie pour se réchauffer. Puis on dresse trois autres tentes, on amène une toilette chimique, du bois pour le chauffage, des lits. Tout est organisé de façon rationnelle, simplement, proprement. Et dans tout Rouyn Noranda, le 4 février, c'est ce qu'il y avait de plus beau à voir.



Cabaret

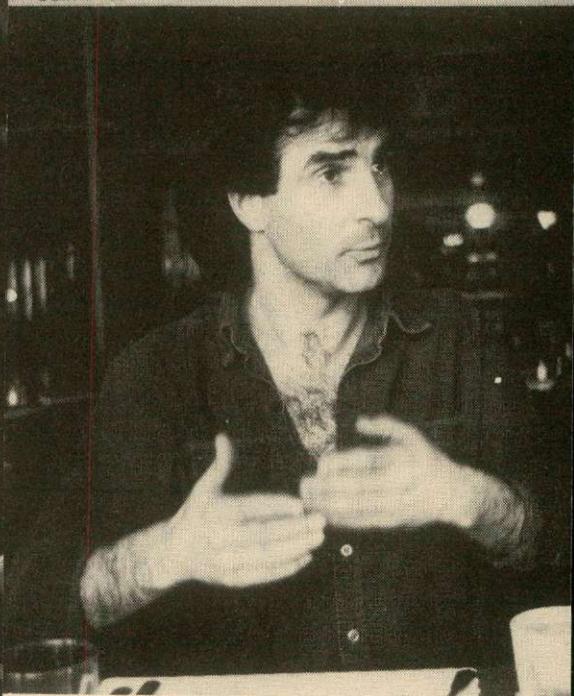
DE LA DERNIERE CHANCE
BAR ET SPECTACLE

samedi 9 FEVRIER
14:00 heures



RAJ APPELLE TOUTE LA
POPULATION A SOUTENIR
SES REYENDICATIONS EN
MANIFESTANT AVEC LES
JEUNES

PART: STATIONNEMENT
HOTEL DE VILLE NORANDA
COIN 9^{me} RUE ET MURDOCH



Une fraction de seconde... la peur

Dans l'après-midi, on est allés prendre un café au Cabaret de la dernière chance, avec Céline, 22 ans, technicienne en documentation.

«Moi, je suis sur le chômage, je suis chanceuse, je touche \$100 par semaine. Je suis quasiment une privilégiée. C'est écœurant de dire ça, mais quand je vois les autres sur le B.S. ... Au mois d'août, mon chômage va prendre fin. Je vois venir ça». Dans son regard, une fraction de seconde, on sent la peur. «Qu'est-ce que je vais faire?»

Elle vient de Sainte-Genmaine, à une trentaine de milles de Rouyn, mais pas question de rester là, tu trouveras jamais d'emploi.

«Quand tu restes à la campagne, y'a pas moyen d'avoir une job si t'as pas d'auto. Puis quand t'as \$100 par semaine pour vivre, t'as pas moyen d'avoir une auto». Donc, tu t'en vas en ville dans l'espoir de trouver quelque chose.

Trouver un emploi. C'est facile à dire, beaucoup plus difficile à réaliser, dans une place où la moitié du monde n'en trouve pas parce qu'il n'y en a pas.

Durant ses études, elle a pu trouver un emploi à temps partiel au CÉGEP qu'elle fréquentait. «On avait un salaire correct parce qu'on était couvert par la convention collective. Encore une fois j'ai été chanceuse». Cette fois-là, elle dit ça avec un grand sourire.

Par la suite, une fois les études terminées, quelques emplois du style Canada au Travail, qui sont un peu mieux que les options décliné, puis un projet «jeune volontaire» qui a avorté.

On est retournés au village de tentes. Il y avait encore du travail à y faire. Parce qu'ils sont sérieux et qu'ils se sont organisés en conséquence.

Klondyke? Le journal d'un hiver

Pierre aussi est chômeur, 29 ans. «J'suis le plus vieux», qu'il dit en riant. Il a fait du chemin... quand il a trouvé de l'emploi: de la Baie James, à Victoriaville à la Colombie-Britannique. Prospection minière, monteur de ligne, organisation matérielle pour une troupe de théâtre, etc. Absolument pas le genre martyr.

Il parle du journal qu'ils ont l'intention de publier à tous les trois jours. Klondyke? le journal d'un hiver. Klondyke, tout le monde rit comme d'une bonne blague.

Après une gorgée de café, Pierre reprend de façon saccadée, pour mieux convaincre: «Klondyke, c'est comme l'espoir. Peu importe où tu es, t'as l'espoir que ça va débloquer».

En partant de Rouyn, il y avait du nouveau au village. Une lumière posée au bout d'un grand bâton signalait malgré la nuit la présence du village au milieu du lac. Une lueur d'espoir. Un cri qui vient du fond du cœur. Un appel.



Une semaine chargée dans le secteur public

LA RIPOSTE S'ORGANISE CONTRE LE PROJET «CLAIR»

La dernière semaine de janvier a été d'une intensité peu commune pour les syndiqué-e-s du secteur public CSN: réunion des quatre fédérations à Québec le 30, Commission parlementaire le 31 et réunion de la Coalition à Montréal le 2 février.

Le but de toutes ces rencontres: s'organiser pour que le Gouvernement retire l'avant-projet de loi sur le régime de négociation et qu'il négocie avec les centrales de nouvelles règles de négociation.

Conseils fédéraux conjoints dans le secteur public

LE TRAVAIL, CE N'EST PAS UNE MALADIE HONTEUSE!

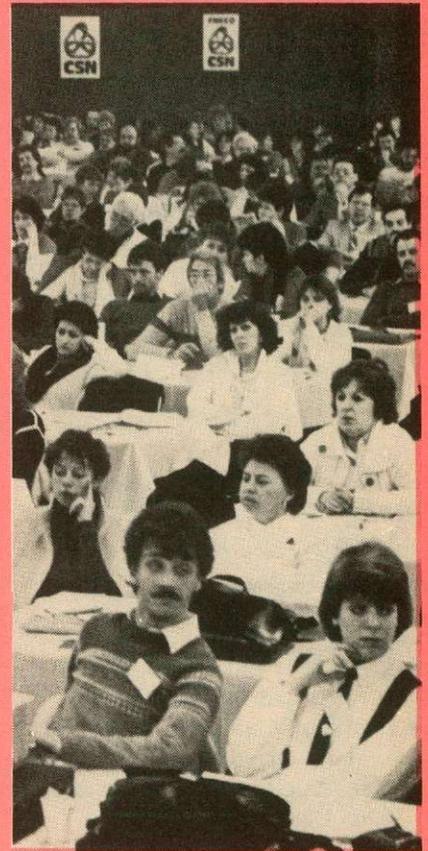
1,200 délégué-es des quatre fédérations du secteur public de la CSN se sont réunis simultanément en Conseils fédéraux à Québec, mercredi matin, le 30 janvier, pour rejeter le projet gouvernemental de réforme du régime de négociation du secteur public. En après-midi, ils se sont réunis ensemble pour partager les enjeux et adhérer au plan de mobilisation en vue d'exiger le retrait de l'avant-projet de loi du président du Conseil du Trésor, Michel Clair.

AVANCEZ EN ARRIÈRE UN REcul DE 20 ANS

Comme l'indique bien la bannière qui coiffait l'estrade de cette assemblée, le gouvernement propose tout simplement de revenir à la situation qui prévalait avant les années 64-65 alors que les employé-e-s du secteur public n'avaient pas le droit de grève, étaient peu syndiqué-e-s et négociaient avec des patrons locaux. Pour se sortir de cette situation, qui signifiait des conditions de travail arbitraires et différentes d'une région à l'autre, d'une institution à une autre, les syndicats affiliés à la CSN ont mené de dures luttes, de vastes campagnes d'organisation pour obtenir des négociations regroupées et centralisées. Or l'avant-projet de loi qu'envisage le gouvernement Lévesque veut justement récupérer les effets de ces luttes de plusieurs années et retourner vers les disparités régionales et locales.

C'est au nom de la paix sociale que le gouvernement prétend être investi de cette mission. Et c'est en poursuivant sa campagne de dénigrement et de salissage des travailleuses et des travailleurs du secteur public qu'il cherche à faire passer son «message» auprès de la population.

Comme le soulignait un employé de soutien du cégep de Ste-Foy, Jean-Yves Simard qui fut chaleureusement applaudi par l'assemblée, «c'est rendu que de travailler dans le secteur public, c'est aussi culpabilisant que d'avoir une maladie honteuse!» Pourtant, travailler, c'est ce qui doit être le plus normal et le plus respectable.



**AVANCEZ EN ARRIÈRE LES SERVICES PUBLICS
1985**



La CSN à la Commission parlementaire

LE GOUVERNEMENT S'EN PREND D'ABORD AUX FEMMES

Gérald Larose, Monique Simard et les quatre présidentes et présidents des fédérations du secteur public ont représenté la CSN à la Commission parlementaire dans le secteur public. La CSN y est allée dire à la population que le Gouvernement se trompe lorsqu'il attribue à la seule mécanique de négociation les problèmes réels qu'on retrouve dans les services publics. Pour notre centrale, le problème c'est la détérioration des services et des conditions de travail, résultat des coupures successives dans la santé et l'éducation.

Pourquoi avoir participé à ce débat public?

La CSN est la seule organisation syndicale à avoir décidé de se présenter à cette Commission parlementaire. Pourquoi? Notre seul objectif était d'expliquer le plus largement possible à la population notre rejet de cette contre-réforme gouvernementale. À la CSN, nous ne voulions pas que le débat soit détourné par les politiciens et le patronat.

À notre avis, le vrai débat, ce n'est pas: «allons-nous ou non à la Commission parlementaire?» Le vrai débat, c'est «pourquoi nous ne voulons pas d'un tel régime de négociation.»

Ce que le gouvernement propose, ce n'est rien de moins qu'un recul de 20 ans tant dans les relations de travail que dans les services à la population.

Par sa propagande insistante depuis quelques années sur les prétendus privilèges des employé-e-s du secteur public, le Gouvernement tente de masquer une réalité que nous ne pouvons passer sous silence: les premières personnes visées sont les femmes. Elles constituent les 2/3 de la main-d'œuvre du secteur public (leur principale source de travail au Québec) et le Gouvernement veut ramener leurs salaires au niveau des travailleuses du secteur privé, peu syndiquées et nettement discriminées par rapport aux hommes. Une telle volonté de discrimination est inacceptable.

C'est principalement ce message que la CSN a apporté à la Commission parlementaire, un message que le ministre Clair n'a pas semblé vouloir entendre: il veut bien que les médias reprennent son message de bon administrateur, mais il ne veut surtout pas que soit dit que cela va se faire sur le dos des femmes québécoises.

Un message que nous lui rappellerons.

LE CHANT DE LA COALITION

(sur l'air de «Les fourmis marchent deux par deux»)

**Le gouvernement fait l'arrogant tout l'temps,
tout l'temps**

Avec ses décrets permanents, viens t'en! viens t'en!
On va se l'ver tous en même temps
Pour faire un grand rassemblement

Le printemps, le printemps est en avant!

Il manipule, il manigance tout l'temps, tout l'temps
Sans se soucier des conséquences, viens t'en!
viens t'en!

On va s'unir tous en même temps
Accorder tous nos instruments

Le printemps, le printemps est en avant!

**Il coupe dans les services sociaux tout l'temps,
tout l'temps**

Dans les écoles, les hôpitaux, viens t'en! viens t'en!
On va agir tous en même temps
Et regrouper tous nos mouv'ments

Le printemps, le printemps est en avant!

**Il a coupé dans nos salaires tout l'temps,
tout l'temps**

**Pour faire plaisir aux gens d'affaires, viens t'en!
viens t'en!**

On va marcher tous en même temps
S'il le faut jusqu'au Parlement

Le printemps, le printemps est en avant!

**Il voudrait nous faire concéder tout l'temps,
tout l'temps**

Jusqu'à nos droits de négocier, viens t'en! viens t'en!
On va chanter tous en même temps

Ré-mi-fa-solidairement

Le printemps, le printemps est en avant!

Il entretient la division tout l'temps, tout l'temps
Il a peur des coalitions, viens t'en! viens t'en!

On va gagner tous en même temps
Ouvrir le chemin au chang'ment

Le printemps, le printemps est en avant!

Le printemps, le printemps est en avant!

NÉGOCIER C'EST UN DROIT

ALM

La Coalition pour le droit de négocier

«Le droit de négocier n'est pas négociable»

Samedi, 2 février, la salle Maisonneuve de la Place des Arts résonnait d'un concert un peu spécial: celui de quelque 1,100 syndiqué-e-s qui entonnaient en chœur le «chant de la coalition». C'était le point de départ d'un événement unique dans l'histoire du syndicalisme au Québec: le rassemblement au sein de la «Coalition pour le droit de négocier» de 15 organisations syndicales.* L'objectif: manifester le rejet unanime du projet gouvernemental de régime de négociation dans le secteur public. Ces 15 organisations syndicales représentent les 361,000 syndiqué(e)s des services publics au Québec.

Des syndiqué(e)s qui en ont assez de la campagne de mépris dont ils sont la cible dans la propagande gouvernementale. Comme le soulignait Gérald Larose, «cette campagne persistante pour dénigrer les travailleuses et travailleurs du secteur public, ça finit par miner le moral de tout un peuple. Il ne faudrait pas oublier que c'est beaucoup grâce à leurs luttes que la société québécoise s'est dotée d'outils collectifs, de services publics qui ont marqué la naissance du Québec moderne.»

Les enjeux, particulièrement lourds de conséquences sur les femmes (les deux-tiers des salarié-e-s du secteur public) ont été mis en évidence par une intervention privilégiée d'une représentante du Comité de la condition féminine de la CSN et des représentantes de la CEQ et du Syndicat des fonctionnaires.

Finalement fut présenté un plan d'action pour la Coalition, comportant une tournée dans une dizaine de villes du Québec, une campagne d'information et une journée nationale de protestation, dont la date n'est pas encore fixée, mais qu'on prévoit pour la mi-mars.

La Coalition a développé une plate-forme portant essentiellement sur la critique du projet de contre-réforme, largement inspirée de l'analyse des acquis syndicaux. Elle se veut avant tout un ralliement le plus large possible de toutes les forces syndicales, et éventuellement populaires, pour faire bloc contre cette attaque sans précédent envers le mouvement syndical tout entier.

* Liste des organisations participantes:

Confédération des Syndicats nationaux (CSN)
Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)
Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ)
Centrale des Syndicats démocratiques (CSD)
Provincial Association of Catholic Teachers (PACT)
Association provinciale des Enseignants protestants (APEP)
Cartel des Organismes Professionnels de la Santé (COPS)
Fédération des Associations de Professeurs d'Université (FAPUQ)
Fédération des Infirmières et Infirmiers Unis (FIIU)
Fédération des Syndicats Professionnels d'Infirmières et Infirmiers du Québec (FSPIIQ)
Fédération Québécoise des Infirmières et Infirmiers (FQII)
Fédération des Professionnelles et Professionnels des Services Éducatifs du Québec (FPSEQ)
Syndicat des Fonctionnaires Provinciaux du Québec (SFPQ)
Syndicat des Professeurs de l'État du Québec (SPEQ)
Syndicat de Professionnelles et Professionnels du Gouvernement du Québec (SPGQ)



**S'IL N'Y A JAMAIS
DE FUMÉE SANS FEU
IL N'Y A PAS DE CIGARE
SANS BOUCANE**

**S'IL N'Y A JAMAIS
DE FUMÉE SANS FEU
IL N'Y A PAS DE CIGARE
SANS BOUCANE**

C'est ce qui ressort du lancement du nouveau journal du secteur public CSN, **LE MONDE DES SERVICES** publié pour la première fois à l'occasion des Conseils fédéraux conjoints du secteur public, le 30 janvier.

Ce premier numéro s'intitule **VOULEZ-VOUS UN CIGARE?** Et il n'y a même pas de sigle CSN sur la première page. Imaginez! Le nom du journal se trouve même sur la dernière page. Un journal qui sème la controverse et qui s'adresse au monde ordinaire. Si vous désirez connaître le commanditaire du cigare en question vous pouvez obtenir une copie en vous adressant au service de distribution de la CSN (514) 598-2233.

Dépêchez-vous parce qu'ils disparaissent comme un écran de fumée...

nouvelles

SOLIDARITÉ

SOLIDARITÉ COMMERCE

«Ca fait partie de notre engagement»

Le bureau confédéral de la CSN a convenu, sur recommandation de l'exécutif de la CSN, de libérer deux salarié-e-s pour cinq mois dans le cadre de l'opération «Solidarité Commerce». L'objectif: alléger la charge de ceux et celles qui, depuis plusieurs mois, aident la Fédération du Commerce.

En effet, en 1983, la Fédération du Commerce avait été obligée d'abolir trois postes à cause de problèmes budgétaires. Une vaste opération de solidarité a été alors mise sur pied, de façon à répondre aux demandes nombreuses qui provenaient des syndicats locaux et des nouveaux syndicats qui adhéraient à ce moment-là en nombre à la fédération. Cette opération a permis à la fédération de stabiliser ses finances et de réengager trois salariés. Lors du prochain congrès de la fédération, qui se tiendra au début de l'été, la fédération mettra de l'avant des moyens pour stabiliser définitivement la question des services à la fédération.

Plusieurs conseillers syndicaux des fédérations, des conseils centraux et des services généraux de la CSN ont participé à l'opération Solidarité Commerce. Ils en gardent un bon souvenir.

Pour un, François Aubry, conseiller au service de la recherche, et qui fut auparavant négociateur pendant sept ans pour la Fédération de la métallurgie, fut pendant neuf mois

le conseiller syndical du syndicat de Metro-Richelieu, qui regroupe les travailleurs de l'entrepôt de Montréal, les employés de bureau du siège social et les chauffeurs de camions.

Malgré que ce soit un nouveau secteur pour lui, il n'a eu aucune difficulté à s'intégrer à son nouveau secteur. Mais il souligne la collaboration qu'il a eue des membres de son équipe de travail qui ont tenu compte de son affectation dans un syndicat du commerce dans la distribution des dossiers de recherche.

Il souligne qu'il y en a qui ont certainement eu un peu plus de difficultés que lui. «Ca fait un peu peur, négociateur, quand t'as jamais fait ça. Moi, j'avais l'habitude, mais pour ceux et celles qui n'ont jamais vécu cette expérience la première fois ça peut être plus éternant».

Ce qu'il retient de l'expérience: «C'est extraordinaire de pouvoir mettre des énergies dans un secteur où il y a des difficultés. Cette sorte de solidarité, ça fait partie de notre engagement. Ceux et celles qui ont participé à l'opération étaient sensibles à ce genre d'engagement».

L'éditorialiste et la direction

Le 31 janvier, l'éditorialiste Jean-Claude Leclerc recevait de son syndicat un appui non équivoque: 30 journalistes pour et une abstention au plan d'action soumis par le syndicat (FNC-CSN). À cette réunion syndicale, Leclerc rendait publique une déclaration où on découvre à nouveau comment le syndicalisme con-

stitue un rempart dans la défense des droits et des libertés. En voici les principaux extraits:



Jean-Claude Leclerc

À mon grand regret, la direction du Devoir a repoussé l'offre de règlement que l'exécutif du syndicat lui avait proposée. À l'avance, et pour dénouer une crise dangereuse pour le journal, j'avais accepté de me plier au verdict d'un tiers.

La direction me demande plutôt d'écrire publiquement le contraire de mes convictions, et de rédiger confidentiellement ma philosophie de l'autocritique du Devoir.

Je ne mentirai à personne, je ne cacherai rien au public des faits véritables du conflit qu'on m'a imposé, et je continuerai de résister à l'arbitraire qu'on prétend instituer en page éditoriale du Devoir.

Je soucriis pleinement à la règle d'équité qui est inscrite dans notre convention et dans l'éthique de notre profession quant au respect des réputation. Comme éditorialiste, je ne puis toutefois me dérober à l'obligation faite à la presse en général et au Devoir en particulier «d'appuyer les honnêtes gens et de dénon-



cer les coquins», suivant l'heureuse expression d'Henri Bourassa dans un éditorial d'il y a 75 ans. (...)

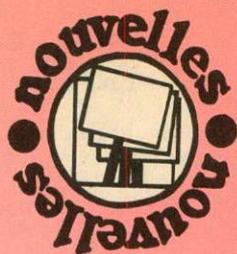
Heureusement – nous le découvrons à l'occasion de cette crise – un éditorialiste jouit d'une certaine protection quand il est syndiqué et qu'il n'a pas à se taire par crainte d'un limogeage arbitraire.

J'entends donc me prévaloir des dispositions et des mécanismes de protection de la convention collective et de contester, conformément à la loi, les sanctions disciplinaires qu'on m'impose en raison des idées et des opinions que je défends. En conséquence, je vais demander au comité de griefs et aux avocats de la Fédération nationale des communications, d'aviser aux procédures qui sont devenues nécessaires. (...)

Je vous remercie de la confiance et de la solidarité que vous m'avez manifestés et de l'appui constant de l'exécutif du syndicat. (...)

Après m'avoir accusé sans preuve, on voudrait me condamner sans procès? Pareil journalisme ne saurait prévaloir au Devoir sans compromettre l'avenir même du journal.

En conclusion, je refuse de souscrire aux conditions qui m'ont été dictées par la direction du journal.»



MARINE

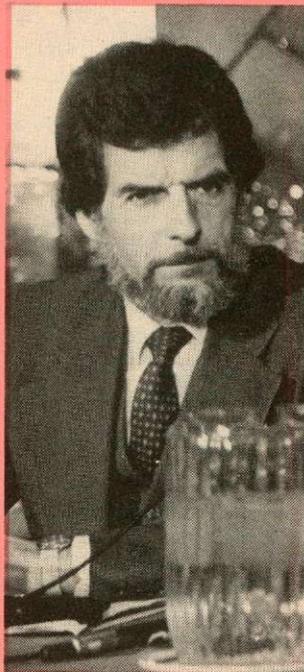
Une cause juste

Le mardi, 5 février, et le mercredi, 6 février, une cinquantaine d'ouvriers et employés de bureau de Marine Industrie occupaient les bureaux du ministre de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Biron, afin que celui-ci donne un mandat clair de règlement aux négociateurs patronaux de cette usine dont les actions sont détenues majoritairement par le gouvernement du Québec.

**En appui
aux
syndiqué-e-s
de Marine**

**LE 3 MARS
rendez-vous
à Sorel**

Les syndiqué-e-s de Marine Industrie, en grève depuis le 7 août pour le maintien et la création d'emplois, tiennent le ministre titulaire de la Société générale de financement (S.G.F.), l'organisme gouvernemental qui gère M.I.L., responsable du conflit. Après 18 rencontres en comité restreint de négociations les positions de l'employeur ont très peu varié. En effet, les porte-parole de Marine Industrie veulent toujours imposer la flexibilité des métiers, et d'autre part rejettent des clauses visant à une réduction de la semaine de travail à 37h30m, à la reprise du temps supplé-



Le ministre Rodrigue Biron

mentaire en congés, et à l'accès à la pré-retraite progressive. Les négociateurs patronaux refusent également de suspendre leur décision de congédier 7 travailleurs.

Par ailleurs, les syndiqué-e-s de Marine Industrie semblent convaincus de la justesse de leur lutte: générer des emplois dans une région industrielle fortement marquée par les mises à pied massives (12,000 sans emploi).

Et les déclarations des travailleurs en assemblée générale tendent à confirmer cela. «**Monsieur le président, les travailleurs veulent continuer la bataille**» dira Bernard Robidoux, camionneur aux chantiers maritimes depuis une trentaine d'années. Un autre, Lucien Lévesque, tuyauteur à Marine depuis également une trentaine d'années affirmera: «**la souplesse des métiers nous ne leur donneront pas et laisser clairer des gars nous ne les laisserons pas faire.**»



Ça aurait pu m'arriver à moi, de dire Henri Rochefort, un travailleur de la Welding qui fait de la soudure sur les bateaux dans le port de Montréal, au conseiller syndical Jules Théoret. Il commentait ainsi l'explosion qui a fait un mort et trois blessés le 31 janvier dernier dans l'entrepôt de la Welding. Il y a eu une enquête, mais le syndicat entend aller plus loin, parce que la compagnie qui les engage a fait des négligences graves sur plusieurs points concernant la sécurité.

DROIT AU TRAVAIL



**Les jeunes
ont besoin
de nous!**

Avec la sortie du livre blanc sur la fiscalité, le gouvernement québécois montre au grand jour ses intentions envers les jeunes sur l'aide sociale: les forcer à embarquer dans ses programmes de «cheap labour». Ainsi, les programmes de Jeunes volontaires, de Travaux communautaires et de Stages en milieu de travail visent à utiliser à deux ou trois dollars de l'heure la force de travail de jeunes condamnés-es à un chèque d'aide sociale mensuel de \$156 par mois.

Si pour les jeunes sur l'aide sociale, ces programmes constituent une exploitation encore plus féroce d'eux et d'elles, (sous prétexte d'augmenter leur employabilité on les fait travailler en-deça des normes minimales de travail), pour les syndiqué-es l'enjeu est aussi de taille. Ainsi, avec l'introduction de jeunes stagiaires dans les commissions

scolaires, les municipalités, la fonction publique, l'entreprise privée, etc. ce sont les vrais emplois qui se trouvent encore plus que jamais menacés. En effet, quel boss ne serait pas tenté de remplacer de vrais emplois par ces programmes?

Au cours des prochains mois, le RAJ entend mener une vaste campagne pour dénoncer ces programmes et forcer le gouvernement à accorder aux moins de trente ans sur l'aide sociale la parité avec les plus de trente ans. Cette campagne culminera, dans un premier temps, par une marche des jeunes pour l'emploi qui se déroulera en juin à travers tout le Québec. Pour réaliser cette campagne, le RAJ compte sur le mouvement syndical, sur sa solidarité envers les jeunes sans-emploi aux prises avec le cheap labour des programmes ou encore avec la misère du \$156 par mois.

Vous pouvez les aider de deux façons. Par un soutien financier (car, ça coûte cher s'organiser...) et, en les invitant, dans les assemblées syndicales afin qu'ils puissent expliquer plus en détail la situation des jeunes sans emploi, leurs revendications ainsi que leur plan d'action.

Vous pouvez communiquer avec le RAJ en appelant à (514) 525-3410 ou en écrivant à Regroupement Autonome des Jeunes, 5323 rue Brébeuf, Montréal, H2J 3L8.

Le «connexe» s'intègre dans d'autres fédérations

Depuis le 4 février, tous les syndicats qui étaient affiliés à la FNSBB (ce qu'il était convenu d'appeler le secteur connexe) se retrouvent pour la très grande majorité affiliés à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (dans le cas des scieries et des industries du meuble par exemple) et à la Fédération de la Métallurgie (dans le cas des syndicats des secteurs des carrières, du ciment, du pavage, du béton, de l'acier ou de l'asphalte). Certains autres ont rejoint la Fédération du Commerce ou la Fédération des Services publics.

Cette décision a été entérinée par le Bureau confédéral de la CSN, à la suite d'une décision d'un congrès spécial de la FNSBB-Connexe prise sur recommandation d'un comité de militants de ce secteur.

Les options qui s'offraient à ces syndicats étaient les suivantes: rester avec le secteur construction, continuer comme secteur autonome ou s'intégrer dans des fédérations déjà existantes selon les affinités de chacun.

Cette décision permettra une amélioration générale des services pour ces syndicats, en plus de leur garantir une vie fédérative.

Un oubli ou de la naïveté

Selon le président de la CSN au moment même où le mouvement syndical québécois tout entier se réunit au sein d'une vaste coalition qui n'a pas de précédent dans notre histoire pour se porter à la défense du droit de négociation et de son corollaire, le droit de grève, il est malheureux et regrettable de voir un ex-camarade (Donatien Coriveau) joindre officiellement les rangs d'un parti qui fait justement de l'abolition du droit de grève l'un de ses principaux cheval de bataille électoral.

Nous croyons que son expérience à la direction de la CSN et de la Fédération des affaires sociales aurait dû lui interdire quelque allusion que ce soit sur la possibilité de réformer de l'intérieur le parti libéral, surtout sur ce point précis du droit de négociation et du droit de grève. Encore la semaine dernière, en commission parlementaire à Québec, le porte-parole officiel du parti libéral, Michel Pagé, confirmait la position de son parti.

Il n'y a pas de substitut au droit à la négociation, un droit qui prend son véritable sens s'il est accompagné d'un droit à la grève, même si cette dernière n'est pas exercée. Avancer le contraire relève, à notre avis, de la naïveté.

Décès de Pierre Mascolo

Le destin a frappé à nouveau le mouvement quand notre camarade Pierre Mascolo est décédé le matin du 18 décembre dans un accident d'automobile.

Âgé de 49 ans, Pierre était conseiller syndical à la fédération de la métallurgie depuis près de 15 ans. Il avait auparavant milité dans sa région, la Côte nord, à partir de son syndicat, CBA, devenu par la suite propriété de Reynolds aluminium.

Il avait été président de son syndicat, qu'il avait représenté dans les instances de la fédération. Il avait aussi été président du Conseil central de la Côte nord.

Avant que le Bureau fédéral de la métallurgie n'observe une minute de silence à sa mémoire le 31 janvier, le président Pierre Dupont a rappelé qu'il était en réunion avec notre camarade Mascolo jusqu'à 23 heures la veille de sa mort; on recherchait une solution à la fermeture de l'entreprise Jutras de Victoriaville. Il était en route pour Drummondville, où devait se tenir une séance de négociation dans le syndicat des employés de garages quand la mort l'a frappé.

LES PETITES...

UNE SOIRÉE AU TATOU



Dès les premiers accords on est vite situé: on se croirait dans un bar à Sapulpa, une municipalité voisine de Tulsa en Oklahoma! Le club était rempli de monde, d'un public majoritairement anglophone. L'événement? Une soirée avec le **Stephen Barry Blues Band** au Tatou sur St-Laurent à Montréal.

La musique rendue par la formation de Stephen Barry, formation comprenant une basse, une guitare, et une batterie, se cataloguerait plutôt dans le genre «**country-blues**». Très peu connue du grand public francophone québécois, cette musique simple et efficace prend ses racines dans le mid-west et le south-west américain. Ce n'est ni du Chicago blues, ni du Mississippi blues, encore moins du rock and roll frénétique.

Cette musique s'approvisionne et conjugue plutôt le country, le blues, le folk et même le rock-a-billy. Durant toute la soirée les clients de ce bar, tout comme ceux d'un bar en Oklahoma après l'ouvrage, boiront un peu et danseront beaucoup, certes, mais d'une façon plutôt nonchalante. La voix de Stephen Barry lui-même contribue énormément à cette atmosphère. Elle semble, cette voix, avoir été étreinte dans un quelconque désert américain. C'est comme si quelques grains de sable la filtraient, la voilaient. C'est naturel et ça ajoute au réalisme.

Ça doit faire quelques années maintenant que le Stephen Barry Blues Band, même si les musiciens entourant le fondateur changent, interprète ce genre de musique que les amateur-es de J.J. Cale sauront certes apprécier.

LA «NOUVELLE» VIE OUVRIÈRE

Vie Ouvrière fait peau neuve. Au sommaire du numéro de janvier-février:

- Une femme violente nous raconte son long cheminement vers l'autonomie.
- Un travailleur partage avec nous ses découvertes dans un collectif masculin contre le sexisme
- Des gens de Sorel nous parlent de la crise vécue au quotidien

En plus, un **dossier** impressionnant sur le **bénévolat des femmes**: moyen de valorisation et d'intégration sociale pour plusieurs d'entre elles, mais pas davantage reconnu socialement que leur travail ménager.

Fondée, il y a 34 ans, Vie Ouvrière est publiée en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO).

Pour plus d'informations: **RAYMOND LEVAC (514) 523-5998**

CERTIFICAT EN DROIT SOCIAL ET DU TRAVAIL

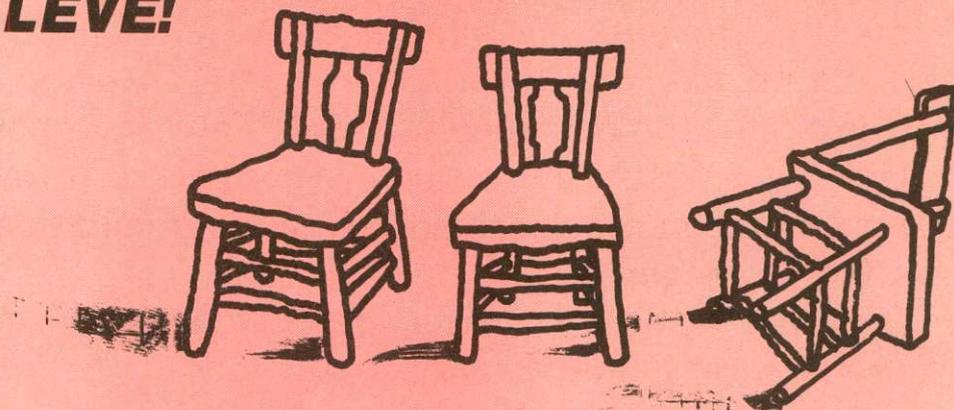
L'UQAM a mis sur pied un programme de certificat de premier cycle en droit social et du travail. Ce programme a admis son premier contingentement étudiant à la session d'hiver 1985 et les cours ont débuté le 15 janvier dernier.

Ce programme admet des étudiants pour les sessions de l'automne et de l'hiver prochain. Dans chacun des cas, les dates limites sont le 1^{er} mars et le 1^{er} novembre. Pour toutes les informations sur ce programme, il faut communiquer avec Diane Lirette-Carpentier, au numéro **(514) 282-3623**.

Exigences

- Expérience du marché du travail d'une durée de 3 ans ou l'équivalent.
- Avoir œuvré au moins 1 an dans un poste ou une fonction impliquant des activités relatives au respect et à la promotion des droits sociaux
- Maîtrise du français écrit (sinon, et si admissible, orientation vers un cours d'amélioration de la langue écrite).

QUE LE VRAI MINISTRE CLAIR SE LÈVE!



Michel Clair, le président du Conseil du trésor, est un homme. Tout le monde le sait, ça se sent, c'est... indiscutable!

Les femmes représentent 225,000 des 361,000 salarié-e-s du secteur public. Tout le monde le sait, ou devrait le savoir. Ça se voit dans les écoles (primaire), les hôpitaux, les bureaux, et quelques départements de CÉGEP; ça se sent aussi par les revendications sur les congés parentaux, une certaine diminution des écarts salariaux, le harcèlement sexuel, bref, c'est indiscutable.

Michel Clair, l'homme, le sait tellement qu'il a déclaré en Commission parlementaire portant sur l'avant-projet de loi sur le régime de négociation dans le secteur public: «Il n'y a pas d'affrontement entre le gouvernement et les syndicats sur la question des femmes». Michel Clair, l'homme, est évidemment contre les inégalités scandaleuses, le viol, la pornographie. On peut même dire qu'il sympathise à la cause des femmes.

Mais quand Michel Clair se métamorphose en ministre du Conseil du trésor, il devient eunuque, archange ou le terrifiant Dracula! Il enlève le droit à la négociation, le droit de grève, et aligne l'État «à tombeau ouvert» sur le secteur privé. Le retour à la grande noirceur l'excite, et comme la nuit tous les chats sont gris, le secteur public se transforme ainsi en une grande masse asexuée, sans hommes, sans femmes, mais juste «des ouvriers», comme le disait le ministre Laurin lors du conflit de St-Ferdinand.

Pourtant, enlever le droit à la négociation des conditions de travail et de salaire, empêcher d'une manière détournée l'exercice de la grève, s'aligner sur le secteur privé, c'est justement agresser magistralement les acquis des femmes.

Depuis dix ans, dans le secteur public, les femmes syndiquées ont obtenu le congé de maternité, le retrait préventif, le salaire minimum égal. Ce qui a entraîné un début de reconnaissance du travail des femmes. Mais dans le secteur privé de telles conditions sont toujours inaccessibles parce que ces femmes sont majoritairement non-syndiquées.

Actuellement, le salaire des femmes dans le secteur privé représente 58% de celui des hommes (1982), alors que dans le secteur public, les femmes gagnent 82% du salaire des hommes (1982). S'aligner signifie donc reculer.

Un autre exemple: au-delà de la convention collective, enlever le droit de négocier les conditions de travail, c'est attaquer toutes les femmes dans leur intégrité parce qu'elles sont, plus que les hommes, de grandes utilisatrices des services publics tels les services sociaux, de santé, d'éducation aux adultes, etc.

Michel Clair, le ministre du Conseil du trésor, l'homme, devrait s'ouvrir les yeux.

Jean-Jacques Bourbonnais

Deux militants, Pierre L'Heureux et Louis Favreau, ont publié avant Noël un volume qui circule actuellement: **Le projet de société de la CSN.** «Dans les sessions de formation qu'on donnait, surtout dans les conseils centraux de Québec et de Montréal, rappelle Louis Favreau, on se faisait dire souvent par des militants politiques, des M-L en particulier, que la CSN n'avait pas de projet de société. On a voulu prouver le contraire». L'un des auteurs, Louis Favreau, a participé à la réflexion qui s'est faite dans un des comités de travail mis sur pied pour préparer le prochain congrès d'orientation. **Nouvelles CSN** l'a rencontré.

«Il me semble qu'il faut aller chercher l'essentiel de ce qui a fait notre action syndicale durant les années '60 et '70 pour pouvoir s'en servir aujourd'hui. C'est un peu ce qu'on a voulu faire avec notre livre: reconstituer une partie de notre mémoire collective pour que ces matériaux soient utiles aujourd'hui,» nous dit Favreau.

À son avis, il est important pour la CSN, à ce stade-ci, de pouvoir préciser ses rapports avec les autres groupes populaires et syndicaux «avec lesquels nous avons déjà eu des complicités qu'il nous faut travailler à refaire». «Déjà, dit-il, le dernier congrès de '84 commençait à défricher de ce côté, en mettant l'accent sur la nécessité de vivre autrement, de travailler autrement, de militer autrement».

C'est avec les mouvements écologistes et pacifistes que le mouvement syndical doit aujourd'hui s'appliquer à tisser de nouveaux liens. «C'est toute la notion de qualité de vie qui passe par la réflexion sur la reconversion industrielle, par le type de production. Et ce sont les jeunes qui sont les plus sensibles à ces questions, c'est avec eux qu'il faut pouvoir établir des ponts».

Il en va de même pour les conditions d'exercice du militantisme. «Ceux et celles qui ont aujourd'hui entre 35 et 40 ans, qui ont connu les gains de la fin des années '60, recherchent de nouvelles manières de militer. Dans une démarche comme celle-là, il ne faut pas craindre de réviser nos positions, de faire les autocritiques nécessaires», soutient-il.

Ce qui lui apparaît très important, ce sont les suites. «Il faudra retravailler les matériaux du congrès pour que le service de formation et les conseils centraux puissent faire pénétrer tout cela dans le champ, chez les membres».